

Délai pour une demande d'éffacement du casier b2

Par youn84, le 03/05/2012 à 15:33

Bonjour,

pourrais-je savoir svp le délai que prend une demande d'exclusion du caiser judiciaire B2.

j'ai envoyer une lettre pour demander l'éffacement de mon casier B2, il y'a un mois. j'aimerais savoir dans combien de temps j'aurais une convocation SVP.

merci de me répondre svp.